



Mission régionale d'autorité environnementale

Martinique

Paris La Défense, le 8 février 2019

Compte-rendu et relevé de décisions de la réunion du 8 février 2019 de la MRAe Martinique

Participants :

MRAe : José Nосel, membre associé et Thierry Galibert, président de la MRAe

DEAL Martinique : Joël Figueires, Nadine Chevassus, Aline Da Costa Marques

Ordre du jour :

La réunion a été organisée sous forme d'audio-conférence.

1- Point soumis à délibération de la MRAe :

- **Avis délibéré 2019AMAR1** sur l'étude d'impact environnemental relative à demande d'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) relative à l'extension d'un site de stockage de rhum exploité par la SAS des Rhums Martiniquais Saint James dans l'emprise de l'Habitation Lassalle - Commune de Sainte Marie.

Le projet d'avis a été adressé aux membres de la MRAe par mel le jeudi 7 février 2019 à 20h55 (heure de métropole).

Les échanges ont permis d'adopter le projet d'avis sans observations joint.

- **Décision de l'Autorité Environnementale après examen au « cas par cas – Plans et programmes » relatif au projet de modification n° 3 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune du François**

Le projet de décision a été adressé aux membres de la MRAe par mel le jeudi 7 février 2019 à 20h55 (heure de métropole).

Les échanges ont permis d'adopter le projet de décision de non soumission à étude d'impact sans observations joint.

2. Autres points

- décision de délégation de signature

Suite à la nomination de Thierry Galibert comme président de la MRAe Martinique, une proposition de décision de délégation de signature a été présentée à la discussion collégiale. Les échanges ont permis d'adopter la décision de délégation jointe.

le président de la MRAe



Thierry Galibert